

Paris, le 9 octobre 2019

Cher-e-s Collègues,

La campagne des CRAC va bientôt ouvrir. Je reviens vers vous après mon courrier du 19 avril 2019 vous annonçant le fonctionnement du CRAC cette année, modifié afin que seules les publications déposées dans HAL soient prises en compte.

Pour mémoire, le CNRS est engagé dans une démarche de Science Ouverte depuis longtemps, notamment avec la création d'une archive ouverte nationale HAL depuis 2001. Le mouvement s'amplifie depuis de nombreuses années à travers le monde et, en juillet 2018, madame la ministre Frédérique Vidal a annoncé le plan national pour la Science Ouverte dans lequel elle demande à ce que l'ouverture des publications scientifiques soit la pratique par défaut aussi vite que possible. Pour cela, elle soutient l'archive ouverte nationale HAL et elle engage les opérateurs de la recherche à se doter d'une politique de science ouverte. Dans ce cadre-là, le CNRS s'est fixé l'objectif de 100% de publications ouvertes grâce notamment à la généralisation de l'utilisation de HAL.

Afin de répondre à ces engagements, pour la prochaine campagne 2019, les rubriques « *Publications parues ou à paraître, dans des revues ou des actes de congrès, avec comité de lecture* » et « *Publication(s), parue(s) ou à paraître, dans des revues ou des actes de congrès, sans comité de lecture* » du formulaire CRAC seront alimentées uniquement par le flux HAL, sans qu'il soit possible d'ajouter des publications ou de modifier ces dernières.

Les publications importées de HAL concernent les années 2018 et 2019, vous pouvez donc faire figurer ces deux années de publications dans le CRAC. La requête fonctionne à partir de vos nom et prénom. Aussi les publications de vos homonymes y figureront également.

Lorsque vous êtes dans votre CRAC, la fenêtre « publications », une fois actualisée, fait apparaître ces mêmes publications. Vous pouvez alors cocher les publications qui ne sont pas les vôtres et ainsi les supprimer. Avant cette opération, il faut vous assurer que toutes les publications que vous voulez voir dans votre CRAC y figurent. S'il en manque, vous devez les rentrer dans HAL.

Pour vous aider, le service support du CCSD (HAL) répondra à vos questions. Celui-ci a été renforcé cette année avec des personnels supplémentaires. Pour toute question concernant vos dépôts dans HAL, adressez-vous à : hal.support@ccsd.cnrs.fr. Des formations sur le dépôt dans HAL, sous la forme de webinar de 1h à destination des chercheurs, vont également être proposées par le CCSD.



De plus, une interface dans HAL vous permet de vérifier quand vous êtes dans HAL ce qui va être automatiquement remonté dans le CRAC. Cette interface pour tester quelles sont vos publications déposées dans HAL qui correspondent à la prochaine campagne CRAC (2018-2019) est la suivante : <https://hal.archives-ouvertes.fr/crac>

Vous comprendrez aisément que cette année plus que les précédentes, il est préférable de ne pas attendre le dernier jour et de vous préoccuper de votre CRAC dès l'ouverture de la campagne.

Pour toute question concernant le CRAC, vous pourrez utiliser l'assistance habituelle du CRAC via l'espace « Assistance » de l'application CRAC. Il y est prévu un formulaire contenant un point d'entrée pour des questions sur HAL.

Notez bien qu'en plus des références des publications, vous pouvez ajouter votre publication. Si les droits que vous avez concédés à l'éditeur ne le permettent pas, sachez que la loi numérique vous permet d'y déposer également le manuscrit auteur accepté, celui qui sert de référence pour l'édition, avec un bouton qui vous permet de gérer l'embargo légal (6 mois pour les sciences et techniques, 12 mois en SHS).

En vous remerciant pour votre collaboration,

Bien cordialement,



Alain Schuhl

